



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Erika plus jamais ça !

Il y a 13 ans, en décembre 1999, comme beaucoup d'habitants bénévoles de nos communes, j'ai spontanément nettoyé les plages souillées par le pétrole de Total. Aujourd'hui dans le prolongement de cette mobilisation citoyenne et en tant que candidate aux législatives, je m'associe à Eva Joly en visite sur la place Saint-Michel à Batz-sur-Mer, une des communes les plus touchées par la marée noire de l'Erika. Nous dénonçons la tentative de Total qui cherche à se dérober de ses responsabilités dans cette pollution.

Les conclusions de la Cour de cassation seront rendues officiellement le 24 mai prochain. Cependant, des fuites dans la presse font déjà état d'une possible annulation requise par l'avocat général estimant que ce n'est pas au niveau français que l'affaire de la marée noire aurait dû être jugée. Nous désapprouvons totalement les conclusions de l'avocat général devant la Cour de cassation. Ce serait un terrible retour en arrière puisque cela signifiera que seul les transporteurs et les affréteurs peuvent être reconnus responsables.

Nous sommes venus pour dire : Erika plus jamais ça ! Une fois élus, il faudra également travailler sur l'évolution du droit maritime afin de protéger nos côtes et notre environnement d'une éventuelle nouvelle catastrophe.



Mahel Coppey

Candidate EELV - 9eme circonscription de Loire Atlantique

Par téléphone : 06 63 07 49 38

Par courriel : mahel.coppey@gmail.com

Sur Facebook : <http://www.facebook.com/mahelcoppey>

Site internet : <http://www.mahelcoppey.org>